

L'insertion à 6 mois des apprentis sortant en 2022 et 2023 d'une formation professionnalisante de niveau CAP à BTS dans l'académie de Nantes

Numéro 75
Avril 2025

Parmi les apprentis ligériens inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2021/2022 ou 2022/2023, 42 % sont toujours en études l'année scolaire suivante. Parmi ceux sortis du système scolaire, 74 % ont en emploi 6 mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Mélanie BESNARD

PRISE EN COMPTE DE L'EMPLOI SALARIE PUBLIC

Dans le dispositif InserJeunes, l'insertion professionnelle est mesurée à partir de données sur l'emploi fondées sur les déclarations sociales nominatives (DSN). Ces dernières couvrent désormais les employeurs publics, ce qui permet d'étendre le champ couvert sur l'emploi dans InserJeunes. Ainsi, pour les sortants 2022 et 2023 et les générations suivantes, l'insertion professionnelle n'est plus restreinte à l'emploi salarié privé et inclut l'emploi salarié public (à l'exception des emplois salariés publics militaires).

Dans l'académie de Nantes, 42 % des apprentis inscrits en 2021/2022 ou 2022/2023 en dernière année d'un cycle professionnel (CAP à BTS) poursuivent leurs études l'année suivante, soit 4 points de plus que la moyenne nationale (figure 1). Près de 6 élèves sur 10 de niveau CAP continuent leur parcours, contre 2 élèves sur 10 de niveau Brevet Professionnel (BP).

74 % des apprentis en emploi 6 mois après leur sortie d'études

Six mois après la fin de leur formation, 74 % des apprentis qui ne poursuivent pas leurs études sont en emploi, soit 8 points de plus que la moyenne nationale*. Le taux d'insertion professionnelle est plus élevé pour les niveaux de formation supérieurs. Ainsi, 66 % des apprentis ligériens sortant d'un CAP trouvent un emploi au bout de 6 mois (+ 5 points par rapport au résultat national), tandis que ce taux atteint 74 % pour ceux sortant d'un bac professionnel (+ 6 points), 84 % pour les sortants d'un BP (+ 8 points) et 79 % pour ceux sortant d'un BTS (+ 9 points).

Plus de 25 % des apprentis sortent d'autres formations : MC3 (3,2 %), autre niveau 3 (6,1 %), MC4 (0,8 %), autre niveau 4 (11,8 %) et autre niveau 5 (4,5 %). Parmi les apprentis sortant d'une mention complémentaire de niveau 4, 88 % sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation.

Le département de la Vendée est le seul de l'académie à afficher un taux de poursuite d'études et un taux d'emploi supérieurs à la moyenne académique.

1 - Taux de poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des apprentis selon le diplôme préparé

	Poursuite d'études ¹ (%)	Taux d'emploi des sortants ² (%)
CAP	56	66
MC de niveau 3	48	76
Autre niveau 3	23	70
Bac pro	43	74
BP	18	84
MC de niveau 4	17	88
Autre niveau 4	18	75
BTS	42	79
Autre niveau 5	41	72
Loire-Atlantique	42	73
Maine-et-Loire	40	76
Mayenne	40	75
Sarthe	42	73
Vendée	45	77
Ensemble	42	74
<i>National*</i>	38	66

Champ : Inscrits en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortant d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

¹**Taux de poursuite d'études** : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

²**Taux d'emploi** : ratio entre l'effectif de sortants en emploi en France à 6 mois et l'effectif total de sortants

A noter : Le champ du taux de poursuite d'études est différent de celui du taux d'emploi. Le premier concerne tous les élèves en dernière année de formation alors que le second ne concerne que les élèves qui ne sont plus en formation. Ces deux taux ne peuvent donc pas s'additionner.

* Le taux d'emploi calculé au niveau national comprend les emplois salariés publics militaires.

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 76 % des apprentis en dernière année de formation professionnelle et ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement : 6 mois après leur sortie du système éducatif, 77 % des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 70 % de ceux ne l'ayant pas obtenu. Cet avantage est plus net pour les sortants d'un CAP (69 % contre 55 %) que pour ceux sortant d'un BTS (81 % contre 77 %) (figure 2).

Dans le département de la Loire-Atlantique, l'avantage est plus important avec + 8 points pour les diplômés. Au contraire, dans le département de la Mayenne, l'obtention du diplôme n'augmente pas le taux d'emploi.

2 - Taux d'emploi des apprentis à 6 mois par diplôme préparé selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
CAP	Oui (79%)	69
	Non (21%)	55
MC de niveau 3	Oui (78%)	78
	Non (22%)	73
Bac pro	Oui (78%)	75
	Non (22%)	67
BP	Oui (81%)	86
	Non (19%)	80
MC de niveau 4	Oui (NC)	89
	Non (NC)	
BTS	Oui (70%)	81
	Non (30%)	77
Loire-Atlantique	Oui (76%)	77
	Non (24%)	69
Maine-et-Loire	Oui (78%)	77
	Non (22%)	72
Mayenne	Oui (67%)	74
	Non (33%)	76
Sarthe	Oui (74%)	76
	Non (26%)	69
Vendée	Oui (79%)	78
	Non (21%)	71
Ensemble	Oui (76%)	77
	Non (24%)	70

Note : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour 30 % des apprentis, ceux-ci sont exclus du champ pour cette figure.

Champ : Sortants en d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est agriculteur exploitant ou ouvrier est supérieur à celui de l'ensemble (respectivement 79 % et 77 % contre 74 % pour l'ensemble) (figure 3). A l'inverse, pour les 8 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 69 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des parents rendent probablement plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

3 - Taux d'emploi à 6 mois, selon la PCS du représentant légal (en %)

	Taux d'emploi (%)
Agriculteurs exploitants (2%)	79
Ouvriers (25%)	77
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (4%)	76
Professions Intermédiaires (6%)	76
Employés (11%)	75
Non renseigné (39%)	73
Cadres et professions intellectuelles supérieures (4%)	71
Retraités (1%)	70
Autres personnes sans activité professionnelle (8%)	69
Ensemble	74

Note : Les taux entre parenthèses représentent le poids de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des apprentis.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

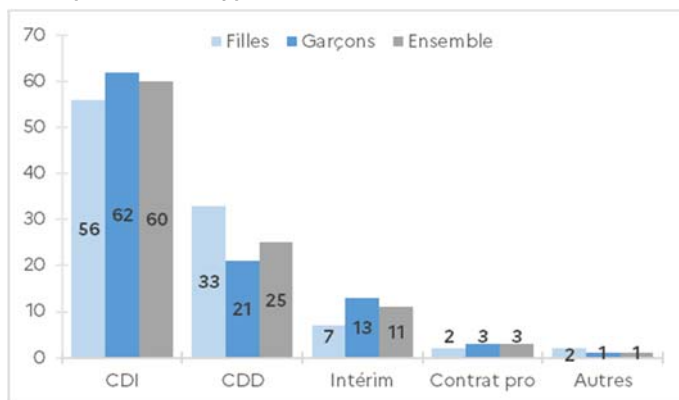
La majorité des sortants en emploi sont en contrat à durée indéterminée

60 % des apprentis en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme, sont en contrat à durée indéterminée, 25 % en contrat à durée déterminée, 11 % en intérim, 3 % en contrat de professionnalisation et 1 % sur d'autres types de contrat.

L'intérim et le CDI sont plus représentés chez les garçons, tandis que les filles sont plus souvent en CDD que les garçons (figure 4).

Par ailleurs, 4 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il peut s'agir de très courtes missions successives ou d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

4 - Répartition des types de contrat selon le sexe (en %)



Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, en emploi 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

Moins d'un jeune sur dix travaille à temps partiel

Parmi les jeunes ligériens en emploi, 9 % occupent un poste à temps partiel, soit 7 points de moins que la moyenne nationale. Cependant, comme au niveau national, les filles sont plus souvent concernées par le temps partiel (14 %) que les garçons (6 %).

La part d'emplois à temps partiel varie selon le niveau de formation. À la fin d'un CAP, 23 % des filles en emploi occupent un poste à temps partiel, contre seulement 6 % des garçons. En revanche, après un BTS, le travail à temps partiel est moins courant : il concerne 9 % des filles et 5 % des garçons (figure 5).

Une meilleure insertion professionnelle pour les garçons

Quel que soit le niveau de formation, à l'exception des sortants d'une autre formation de niveau 5, les garçons s'insèrent mieux que les filles dans le monde du travail.

Pour les sortants de CAP, le taux d'emploi six mois après la fin de leurs études est de 67 % chez les garçons, contre 62 % chez les filles. Pour les sortants de BTS, l'écart est plus faible : 80 % de taux d'emploi pour les garçons contre 78 % pour les filles (figure 6a).

Les taux d'emploi varient selon les secteurs : 76 % pour les sortants d'une formation relevant de la production et 72 % pour les sortants d'une formation relevant des services. À l'issue d'une formation dans le secteur de la production, 68 % des filles trouvent un emploi, contre 77 % des garçons, tous niveaux confondus. En revanche, à l'issue d'une formation dans le secteur des services, les filles affichent un taux d'emploi légèrement supérieur : 73 %, contre 71 % pour les garçons (figure 6b).

5 - Répartition des apprentis en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le temps de travail (en %)

	Filles		Garçons		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	77	23	94	6	89	11
MC3	91	9	96	4	94	6
Autre niveau 3	79	21	91	9	86	14
Bac pro	85	16	96	4	93	7
BP	92	8	99	1	96	4
MC4	97	3	99	1	99	1
Autre niveau 4	81	19	83	17	82	18
BTS	91	9	95	5	94	6
Autre niveau 5	88	12	97	3	93	7
Ensemble	86	14	94	6	91	9
<i>National*</i>	81	19	86	14	84	16

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

6a - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après leur sortie de formation selon le diplôme préparé et le sexe (en %)

	Filles	Garçons
CAP	62	67
MC3	68	80
Autre niveau 3	70	71
Bac pro	68	76
BP	79	86
MC4	77	91
Autre niveau 4	73	76
BTS	78	80
Autre niveau 5	73	71
Ensemble	72	76
<i>National*</i>	65	67

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

6b - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après la sortie d'études par secteur de formation, sexe et diplôme préparé (en %)

	Production			Services		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
CAP	54	67	66	65	67	66
MC3	73	80	78	57	75	65
Autre niveau 3	70	72	72	70	68	69
Bac pro	66	78	76	68	66	68
BP	72	86	85	81	80	81
MC4	81	91	90	71		75
Autre niveau 4	73	83	79	73	71	72
BTS	80	83	83	78	75	77
Autre niveau 5	86	81	82	72	66	69
Loire-Atlantique	66	77	75	72	69	71
Maine-et-Loire	70	77	76	76	74	75
Mayenne	65	77	74	78	72	76
Sarthe	63	76	75	71	70	71
Vendée	72	80	79	71	74	72
Ensemble	68	77	76	73	71	72
<i>National*</i>	64	70	69	65	62	64

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

Une insertion importante pour les apprentis issus d'une formation de spécialité « Energie, chimie, métallurgie »

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation. Les spécialités en apprentissage « Energie, chimie, métallurgie » et « Mécanique et structures métalliques » offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec plus de 80 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois. Ces formations concernent 14 % des apprentis sortants (figure 7).

En regardant plus finement ces domaines de spécialités par niveau, ce sont les BTS « fluides-énergies-domotique » option b (froid et conditionnement d'air) et option c (domotique et bâtiments communicants) et le BTS « techniques et services en matériels agricoles » qui sont les plus favorables à l'insertion, avec respectivement 92 % et 97 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

Au contraire, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Commerce, Vente » (69 %), « Hôtellerie, restauration, tourisme » (69 %) et « Secrétariat, communication et information » (63 %).

La spécialité « Génie civil, construction, bois » regroupe le plus de sortants (16 %). Elle offre une meilleure insertion que la moyenne (76 % contre 74 %).

Les formations suivantes sont parmi les meilleurs du point de vue de l'insertion, elles mènent à l'emploi plus de 95 % des jeunes au bout de 6 mois :

- le CAP « conducteur d'engins : travaux publics et carrières » ;
- les BTS « Développement et réalisation bois » et « techniques et services en matériels agricoles » ;
- les BP « Conducteur d'engins : travaux publics et carrières » et « Couvreur ».

7 - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après leur sortie de for-

Spécialités	Taux d'emploi
Energie, chimie, métallurgie	82
Mécanique et structures métalliques	81
Transport, manutention, magasinage	80
Electricité, électronique	78
Finances, comptabilité	77
Services aux personnes (santé, social)	77
Génie civil, construction, bois	76
Agriculture	75
Matériaux souples	73
Technologies industrielles	73
Coiffure esthétique	72
Alimentation et agroalimentaire transformation	70
Commerce, Vente	69
Hôtellerie, restauration, tourisme	69
Secrétariat, communication et information	63

Note : Les spécialités représentant moins de 0,5 % des sortants ne sont pas représentées.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

POUR EN SAVOIR PLUS :

- le site [InserJeunes](#)
- les publications de la [DEPP](#)

Directrice de la publication : Katia BÉGUIN

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte
02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr